

Charte du mouvement « Les Indépendant du Mont – Agir ensemble »

Le mouvement s'inscrit dans les statuts de l'association fondée le 29 octobre 2025.
Cette charte en est le complément. Elle vise à mieux définir les droits et les devoirs des membres associatifs, en particulier lorsque ceux-ci sont engagés dans les institutions politiques communales.

Le membre s'engage à :

Attitude générale :

- Être courtois et poli.
- Collaborer dans un esprit d'équipe et de partage d'informations (tout en respectant leur degré de confidentialité).
- Être bienveillant.e et à l'écoute des problèmes des autres membres.
- Garder son calme : les cris, invectives ou insultes ne sont pas tolérés.
- Participer au financement de l'association conformément aux statuts.

Association :

- Promouvoir l'association auprès de ses proches et amis au Mont-sur-Lausanne.
- Faire vivre l'association à travers ses séances et événements, dans la limite des possibilités de chacun.e.
- Informer de son absence (et non de sa présence) à une AG ou à un événement important organisé par l'association.
- Participer aux campagnes de proximité avant les élections communales : au contact sur le terrain ou par la distribution de flyers.
- Promouvoir une ambiance de travail respectueuse des sensibilités et valeurs de chacun.e (comité, AG, commissions etc.).
- Favoriser la recherche du dialogue et des points communs, au détriment de la mise en exergue des divergences.

Conseil communal :

- Prendre connaissance du règlement du Conseil communal et le respecter.
- Respecter la parole des autres dans le groupe et au sein du Conseil communal, ou d'un exécutif.
- Respecter les points de vue des autres dans le groupe et au sein du Conseil communal ou d'un exécutif.
- Se soutenir mutuellement si une personne subit des attaques ad-hominem.
- Informer de son absence (et non de sa présence) ou de son retard à une séance des élu.e.s.
- Se préparer pour les séances du conseil communal soit par la participation aux pré-séances d'élue.s, soit par la lecture des documents mis à disposition.

Je, soussigné(e)
approuve la présente charte et m'engage à m'y tenir.

Fait au Mont-sur-Lausanne, le

Signature :